

MUNICIPALITÉ D'UPTON

810, rue Lanoie, Upton, Québec, J0H 2E0
Téléphone : 450 549-5611 -- Télécopieur : 450 549-5045
Courriel: info@upton.ca -- Site internet: www.upton.ca

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussigné Cynthia Bossé, directrice générale, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mardi 5 novembre 2019 à 20h00, en la salle du Conseil du bureau municipal au 810 rue Lanoie à Upton, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot numéro : 1 958 281 et 1 959 925.


Adresse : 1035, rue des Muguets.

Dérogation demandée : Autoriser la création de 2 terrains d'une superficie de 1128,8 m² et 1378,0 m² et d'une largeur de 27,45 mètres et 33,51 mètres. Le tableau 51 de l'article 5.3 du Règlement de lotissement 2002-91 indique que, dans le cas d'un lot non desservi, la superficie minimale est de 2800 mètres carrés et la largeur minimale est de 45,0 mètres.

Autoriser une superficie de bâtiment accessoire annexé à l'habitation de 167,22 m² qui excède la superficie au sol de l'habitation de 102,38 m². L'article 7.2.1.1.b du Règlement de zonage 2002-90 indique que la superficie d'un bâtiment accessoire annexé à l'habitation ne doit pas excéder la superficie au sol de l'habitation.

Lors de ladite séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande.

Donné à Upton, ce 17 octobre 2019.



Cynthia Bossé
Directrice générale
Municipalité d'Upton